

Inscription des étudiants autorisés à s'inscrire en Master 1 via mon Master

Ce guide concerne les candidats admis en **Master 1** à la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales via la plateforme **Mon Master**.

Étape 1 : Accepter définitivement votre admission

Vous avez reçu une proposition d'admission sur la plateforme **Mon Master**.

Après avoir accepté définitivement cette proposition, vous recevrez les informations nécessaires pour effectuer votre inscription administrative à Aix-Marseille Université.

Étape 2 : Effectuer votre inscription administrative (IA) en ligne

Calendrier de l'inscription administrative

L'inscription administrative en ligne est ouverte **du 02 juillet à 14h au 22 juillet à 12h** et **du 21 août à 14h au 10 septembre avant 17h**

En fonction de la date d'acceptation de l'admission définitive dans Mon Master, réalisez votre inscription administrative :

- Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 03 juin et le 16 juin à 23h59
 - **Du 2 juillet 2026 à partir de 14h au 22 juillet 2026 avant 12 h 00**
 - Admis pendant la phase principale
- Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 10 juillet et le 19 juillet à 23h59
 - **Du 10 juillet 2026 à partir de 14h au 22 juillet 2026 avant 12h00**
 - Admis pendant la phase complémentaire
- Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 20 juillet et le 30 août à 23h59
 - **Dans les plus brefs délais après acceptation et au plus tard le 10 septembre avant 17h00.**
 - Admis pendant la phase de désistement
 - **L'application d'inscription en ligne est fermée entre le 22 juillet à 12h00 et le 21 août avant 14h00.**

Paielement :

Le **règlement des droits d'inscription** s'effectue en ligne lors de l'inscription administrative.

Tarifs :

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : 105€

Droits d'inscription :

Votre situation	Droits d'inscription (Master)
Étudiant français, européen ou non soumis aux droits différenciés	255 €
Étudiant extra-communautaire soumis aux droits différenciés sans exonération (paye 100%)	3 950 €

Vous avez un doute sur votre situation ?

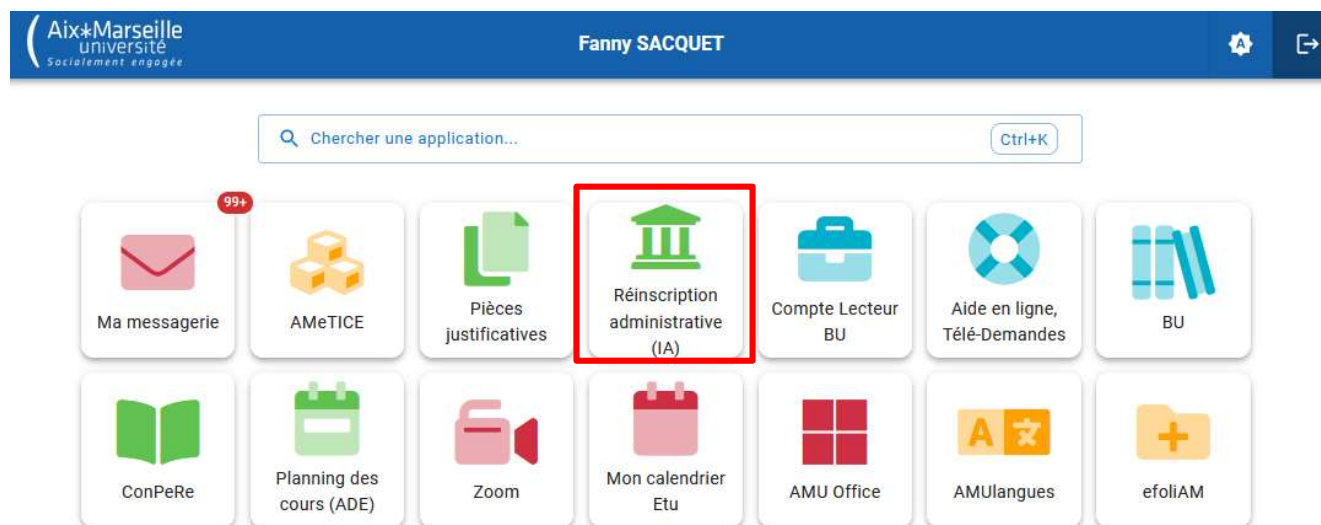
Pour connaître les étudiants concernés par les droits différenciés, les critères de non-assujettissement et les possibilités d'exonération, consultez la page officielle d'Aix-Marseille Université : [Droits d'inscription différenciés – AMU](#)

Si vous êtes soumis aux droits d'inscription différenciés, le paiement reste exigible au moment de l'inscription administrative, même si vous avez demandé l'examen de votre situation et le paiement en trois échéances n'est pas autorisé.

Selon votre situation, suivez la procédure d'inscription correspondant à votre profil.

➤ Cas n°1 – Vous avez déjà été inscrit à Aix-Marseille Université

Vous disposez déjà d'un numéro étudiant AMU et d'un compte ENT. Vous devez vous **connectez** à votre **ENT AMU** et sélectionnez l'onglet « **Réinscription administrative (IA)** » afin de finaliser votre inscription.



Avant de commencer et pour garantir le bon déroulement de votre inscription :

- Utilisez **exclusivement le navigateur Mozilla Firefox** ;
- N'effectuez pas votre inscription depuis une tablette ou un téléphone portable.

Votre **identifiant ENT** est composé de la première lettre de votre nom de naissance en minuscule suivie de votre numéro étudiant (disponible sur certificat de scolarité et carte étudiante).

En cas de **Mot de passe oublié** réinitialisez-le avant de commencer votre inscription.

Un lien de réinitialisation sera envoyé sur l'adresse électronique personnelle enregistrée dans votre compte AMU. Si aucune adresse personnelle n'a été renseignée, vous devrez contacter la DIRNUM (dirnum-campus-timone-contact@univ-amu.fr).

Pensez à préparer :

- Votre numéro d'acquittement **CVEC**
- Une carte bancaire si vous êtes redevable des droits d'inscription.

Pour toute question ou difficulté relative à cette inscription, vous pouvez vous adresser à l'assistance en ligne en envoyant un mail à dirfor-assistance@univ-amu.fr en précisant votre identifiant, nom, prénom et le problème rencontré.

Une fois votre inscription administrative finalisée reportez-vous directement à l'étape 4.

➤ Cas n°2 – Vous n'avez jamais été inscrit à Aix-Marseille Université

Si vous êtes nouveau à AMU, veuillez-vous rendre sur : https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php afin de commencer votre inscription, puis suivez les étapes indiquées ci-dessous.

Avant de commencer et pour garantir le bon déroulement de votre inscription :

- Utilisez **exclusivement le navigateur Mozilla Firefox** ;
- N'effectuez pas votre inscription depuis une tablette ou un téléphone portable.
- Autoriser les **fenêtres pop-up**.

Vous devez vous munir de :

- Votre **numéro Mon Master**
- Votre **numéro Identifiant National Étudiant** (BEA, INE ou INES), qui figure sur votre relevé de notes du baccalauréat ou vos relevés de notes d'établissement d'enseignement supérieur français (les étudiants n'ayant jamais été inscrits en établissement supérieur français ou obtenus de diplôme français, votre INE sera attribué pendant votre inscription en ligne. Il sera à conserver pendant toute la durée de vos études en France. Si votre INE a été attribué par le CROUS (sur notification conditionnelle de bourse ou attestation CVEC), vous ne devez pas l'utiliser).
- Votre numéro d'acquittement **CVEC**
- Une carte bancaire si vous êtes redevable des droits d'inscription.

Pour toute question ou difficulté relative à cette inscription, vous pouvez vous adresser à l'assistance en ligne en envoyant un mail à dirfor-assistance@univ-amu.fr en précisant votre identifiant, nom, prénom et le problème rencontré.

Si vous êtes concerné par les **droits d'inscription différenciés**, un écran similaire à celui ci-dessous apparaîtra pendant votre inscription administrative.

Texte à l'attention des étudiants soumis aux droits différenciés

Conformément au décret n° 2026-285 du 19 mai 2026 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants, les étudiants assujettis aux droits d'inscription différenciés peuvent bénéficier d'une exonération partielle de ces droits, accordée par décision du Président de l'université dans la limite du contingent réglementaire applicable.

☐ Je sollicite l'examen de ma situation personnelle par l'université en vue de l'attribution éventuelle d'une exonération partielle du montant des droits d'inscription différenciés, sur la base des informations dont l'université dispose dans son système d'information. Dans tous les cas, les droits d'inscription différenciés sont à acquitter en totalité lors de l'inscription administrative. Les étudiants auxquels une réduction est accordée en sont informés après la clôture de la campagne d'inscription et bénéficient d'une régularisation du montant acquitté selon les modalités arrêtées par l'université

Vous pouvez demander l'examen de votre situation en vue d'une éventuelle exonération partielle en cochant la case prévue à cet effet. **Cette demande ne vous dispense pas du paiement des droits différenciés lors de votre inscription administrative.** En cas d'accord, la régularisation du montant versé sera effectuée ultérieurement selon les modalités définies par l'université.

Après avoir consulté la charte des étudiants, veuillez **cocher** la case située en bas de la page

Consultez la charte des étudiants
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte étudiant de l'Université d'Aix-Marseille

☐ (cocher pour avoir accès au bouton "Continuer")

Continuer >>

Connexion

Sur cette page, veuillez mettre dans la case « **Identifiant** » le numéro qui vous a été attribué lors de votre candidature Mon master.

Votre « **mot de passe** » est votre date de naissance au format JJMMAAAA

Merci de vous identifier après avoir pris connaissance des informations de la page d'aide.

Identifiant :

Date de naissance au format jjmmaaaa. Exemple : 23062003 pour le 23 juin 2003.

Confirmation de votre identité

Veuillez vérifier les informations données et confirmer votre identité en cliquant sur le bouton « **Confirmer** »

Veuillez confirmer votre identité:

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance : / /

BAC ou équivalence :

[Aide \(Utilisation du service numérique\)](#)
[Mentions Légales](#)

Sélection de la formation

Vous trouverez ici la formation à laquelle vous avez été accepté. Cochez la case correspondante et cliquez ensuite sur "**Continuer**" pour

poursuivre.

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Légende

Composante

Etape d'inscription

Diplôme

Spécialité

Ecole doctorale

Vous trouvez ci-dessous la liste des vœux validés sur PARCOURSUP ou les filières pour lesquelles vous avez reçu l'accord d'un responsable pédagogique.

Vos vœux validés:

☒ M1 Anthropologie : Anthro. sociale et culturelle, ethnologie

Continuer

Dernier diplôme

Indiquez les informations concernant le dernier diplôme que vous avez obtenu et cliquez ensuite sur "**Continuer**" pour poursuivre.

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Veuillez indiquer le diplôme validé précédemment. L'obtention de ce diplôme conditionne la validité de votre inscription administrative. année d'obtention au format AAAA/AAAB

Titre(s) d'accès externe(s) précédemment validé(s)

M1 Anthropologie : Anthro. sociale et culturelle, ethnologie

Année d'obtention :

Diplôme :

Pays :

Département (à renseigner si le pays d'obtention du titre d'accès est la France) :

Type d'établissement :

Précisez l'établissement :

Continuer

Confirmation

Confirmer votre choix en cliquant sur « **Continuer** ».

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Vous avez choisi l' (les) inscription(s) suivante(s) :

Etape d'inscription : M1 Anthropologie : Anthro. sociale et culturelle, ethnologie (Vœux)

Recommencer Continuer

Données personnelles

Le **numéro d'INE** sera déjà complété si celui-ci a bien été renseigné préalablement dans l'outil de candidature et le **numéro de CVEC** est présent sur votre attestation.

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paiement

Fin de l'inscription

Données personnelles :

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Etat-civil

Nom :

Prénom :

Nom usuel (conforme à la pièce d'identité) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Identifiant National (INES, INE ou BEA) :

Sexe : * ☐ M ☒ F

Nationalité : *

Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) - CROUS :

Numéro CVEC transmis par le CROUS : * - -

Naissance

Pays de naissance : *

Si le pays est la France

Département de naissance :

Ville de naissance :

Si le pays est à l'étranger

Ville de naissance :

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Données annuelles

Les étudiants bénéficiaires d'une bourse du CROUS doivent déclarer leur bourse à cette étape. Leur inscription sera enregistrée en attente de la confirmation de leur statut de boursier, sans paiement immédiat des droits d'inscription.

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paiement

Fin de l'inscription

Données annuelles :

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

Quelle activité professionnelle exercez-vous ?

Quelle est la quotité travaillée ?

Catégorie socio-professionnelle de vos parents

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent ? *

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du 2ème parent référent ? *

Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription

Quelle est la nature de votre bourse ?

Si vous bénéficiez d'aides financières pour la nouvelle année universitaire

Quelle est la nature de votre aide financière ?

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paiement

Fin de l'inscription

Données annuelles :

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international

Quel est le programme d'échange international dont vous dépendez ?

Quel est le pays de l'établissement étranger ?

Précisez l'établissement étranger :

Dernier établissement fréquenté

Quel est le type de l'établissement ?

Quel est le département où se trouve cet établissement ?

Quel est le nom de cet établissement ?

Quelle est la dernière année universitaire de fréquentation de cet établissement ? /

L'année dernière, en 2021/2022

Quelle était votre situation en 2021/2022 ? *

Quel était le pays de votre formation ?

Quel est le département de votre dernière formation ? (si pays = France)

Précisez l'établissement :

Dernier diplôme obtenu

Quel est le type de ce diplôme ? *

Quel est le pays d'obtention ? *

Quel est le département d'obtention du dernier diplôme ? (si pays = France)

Précisez l'établissement d'obtention :

Quelle est l'année d'obtention du dernier diplôme ? * /

Pour les étudiants internationaux, si la situation indiquée sur la page web ne correspond pas à votre dernier établissement fréquenté, merci de contacter dirfor-assistance@univ-amu.fr

Couverture sociale



Vous n'avez rien à faire à cette étape, cliquer sur « **Continuer** ».

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Couverture Sociale :

Vous n'êtes pas affilié(e) à la sécurité sociale étudiante

Pour le motif suivant :

Suppression de l'affiliation à la sécurité sociale étudiante en application de la loi ORE.

Continuer

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Couverture Sociale :

Adhésion à un contrat de mutuelle

Adressez-vous à la mutuelle de votre choix

Recommencer Continuer

Autres données

Par défaut utilisez le profil « **Normal** »

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Autres données :

* Si vous cliquez sur "Quitter" vous sortirez définitivement de l'inscription et vous perdrez vos saisies. En cliquant sur le point d'interrogation vous obtiendrez une aide concernant chaque rubrique et une aide est disponible en cliquant sur chaque page dans la rubrique "Aide".

Profil : à modifier UNIQUEMENT pour INSPE et IFSI

Quel est votre profil ? *

NO : Profil normal

Situation sociale (Elèves de CPGE boursiers => veuillez consulter l'aide)

Quelle est votre situation sociale ? Seuls les étudiants des IFSI, les élèves de CPGE et les étudiants de Maieutique doivent modifier cette rubrique. *

Normal

Continuer

Droits à payer

Le montant est renseigné automatiquement. Avant de procéder au paiement, vérifiez si le montant des frais de scolarité est correct. En cas d'anomalie, n'hésitez pas à revenir en arrière et à vérifier que toutes les instructions ont bien été respectées.

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif inscription

Paie ment

Fin de l'inscription

Montant droits à payer (en euros):

Bibliothèque	34,00 €
Droits d'inscription	209,00 €
Total dû à l'établissement :	243,00 €

Détail des droits à payer. Nous vous invitons à bien vérifier le calcul des droits avant saisie du paiement.

Cliquer pour terminer votre inscription

Récapitulatif de votre inscription

Cette page présente le résumé de votre inscription. Veuillez vérifier toutes les informations. Il est possible d'imprimer le récapitulatif de votre inscription en cliquant sur « **Imprimer le récapitulatif** ».

Montants droits à payer :

Bibliothèque	34,00 €
Droits d'inscription	209,00 €
Total dû à l'établissement :	243,00 €

Imprimer le récapitulatif au format ☒ Html ☐ Pdf

<< Précédent **cliquer pour TERMINER votre inscription>>**

Si tout est correct, cliquez sur "**Cliquer pour TERMINER votre inscription**" pour confirmer et terminer l'inscription.

En fin de procédure, **si vous n'avez pas visualisé une quittance d'acquittement** de vos droits de scolarités **vous êtes en attente de paiement** (Boursier du Crous), voici le message qui s'affiche :

Choix de l'inscription

↓

Données personnelles

↓

Données annuelles

↓

Couverture sociale

↓

Autres données

↓

Droits à payer

↓

Récapitulatif inscription

↓

Païement

↓

Fin de l'inscription

Païement :

Votre inscription est en attente d'un paiement de (le paiement s'effectuera en scolarité. Vous ne devez pas vous reconnecter sur le site, votre inscription sera effacée) :

170 euros

Votre paiement devra être effectué en scolarité, complété des pièces justificatives éventuelles.

IMPORTANT : Vous ne devez pas vous reconnecter sur le site. Votre inscription sera effacée.

Confirmer

Vous devrez finaliser votre exonération en fournissant le justificatif d'exonération dans les pièces justificatives (étape 4). Vous pouvez toutefois procéder à l'activation de votre ENT (étape 3)

Si l'étudiant doit payer ses droits d'inscription, il sera redirigé vers la plateforme de paiement en ligne PAYBOX.

Un ticket PAYBOX se présente sous le schéma :

Le 25/11/2022 à 15:57

AMU - NET

URL indisponible

2309315

-----4444

39 001 37034235

DEBIT VADS @

NUMERO D'AUTORISATION : XXXXXX

MONTANT : 170.00 EUR

NUMERO DE COMMANDE : 76440r16032387rSJE

TICKET CLIENT

A CONSERVER

A la fin de votre inscription, un message récapitulatif vous est envoyé vous demandant d'activer votre ENT et d'y transmettre vos pièces justificatives. Lorsque vous avez reçu ce message récapitulatif, votre inscription administrative en ligne a bien été prise en compte dans la base de données. **Vous avez la possibilité soit de l'imprimer, soit de vous l'envoyer par mail.**

Message de confirmation :

Imprimer au format ☒ Html ☐ Pdf

Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez contacter **deve-assistance@univ-amu.fr** pour vous assurer que votre inscription a bien été validée. Attention il ne s'agit pas du « Récapitulatif de Saisie ».

Étape 3 – Activer votre (ENT) Environnement Numérique de Travail (Uniquement si vous êtes nouvel étudiant à AMU)

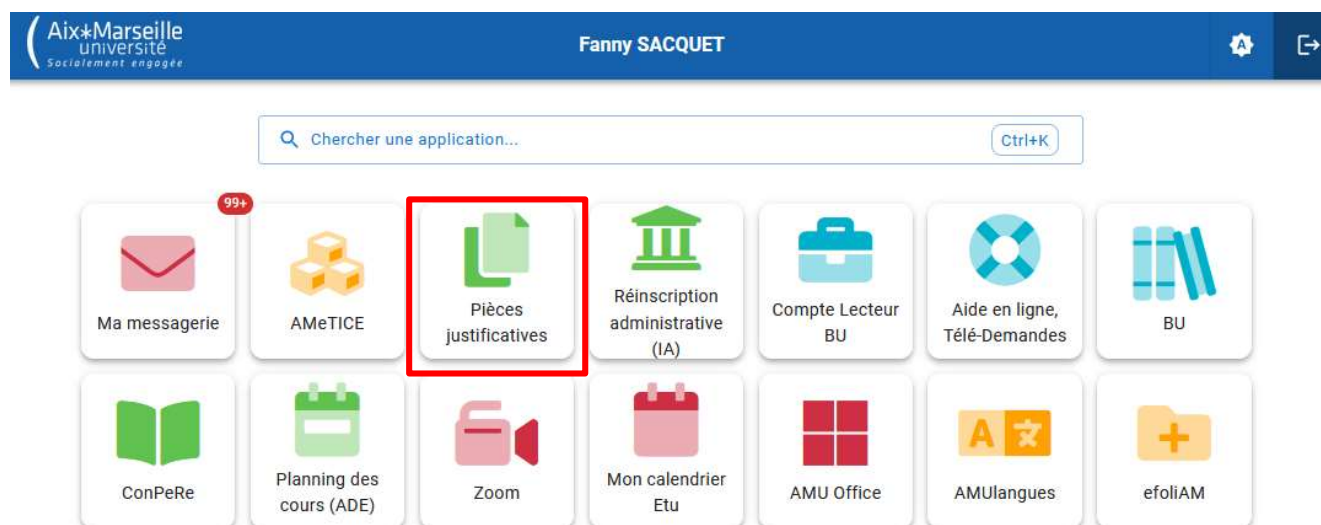
Objectif : accéder à vos services numériques.

A l'issue de cette inscription administrative vous devrez activer votre **Environnement Numérique de Travail (ENT)** à l'aide des identifiants de connexion que vous recevrez dans l'email de confirmation sur l'adresse mail que vous aurez fourni lors de l'inscription. [Consultez le tutoriel](#) pour l'activation de votre environnement numérique de travail (ENT).

Étape 4 – Déposer et suivre vos pièces justificatives

Une fois votre inscription administrative terminée, connectez-vous à votre **ENT** et ouvrez le menu « **Pièces justificatives** ».

Déposez l'ensemble des documents demandés dans les emplacements prévus.



Vérification de votre dossier

Les pièces justificatives sont vérifiées par le **Bureau des Masters** dans l'**ordre de leur transmission**. Merci de ne pas relancer le service tant que votre dossier est en cours de traitement.

Pièces à fournir :

- **Pièce officielle d'identité** avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou titre de séjour ou permis de conduire (étudiant français et européens)
- Attestation d'inscription ou d'exonération de la **Contribution Vie Etudiante** et de **Campus** : [CVEC](#)
- **Photo** d'identité récente au format 35X45 mm (à télécharger dans l'ENT au format JPEG ou JPG ou PNG)
- Copie du **Baccalauréat**
- Copie du **dernier diplôme obtenu** (ou l'attestation de réussite) + si différent la **copie de la licence ou équivalence qui permet de candidater en Master 1** (ou l'attestation de réussite)
- **Attestation de responsabilité civile** (vie privée, civile, scolaire, extra-scolaire, civile étudiant ou garantie responsabilité civile) au nom et prénom de l'étudiant couvrant l'étudiant pour l'année universitaire en cours (à souscrire auprès d'une compagnie d'assurance, banque, certaines mutuelle étudiantes) **Attention, la responsabilité civile professionnelle n'est pas recevable.**
- Formulaire « **Autorisation de cession de droit à l'image** » (annexe 1)
- **Pour les boursiers de l'enseignement supérieur** : Notification officielle du CROUS pour l'année universitaire en cours
- **Pour les étudiants qui bénéficie d'une exonération des droits différenciés** : Le justificatif en fonction de la situation (annexe 2)
- **Pour les étudiants Français âgés de 18 à 24 ans inclus** : L'attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Comprendre le statut de vos pièces justificatives :

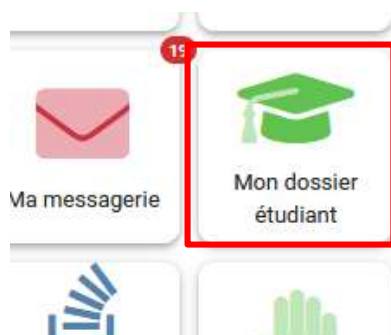
Statut	Signification	Action à effectuer
● En attente	La pièce n'a pas encore été déposée.	Vous devez déposer le document demandé.
● Refusé	La pièce a été vérifiée mais n'est pas conforme.	Lire le commentaire, corriger puis déposer une nouvelle version.
● Validé	La pièce est conforme.	Aucune action.

Important : L'étape 4 est considérée comme terminée uniquement lorsque l'ensemble de vos pièces justificatives est au statut « Validé ».

Étape 5 – Éditer et vérifier votre certificat de scolarité

Connectez-vous à votre **ENT** dans la rubrique « **Mon dossier étudiant** ».

Vous pourrez alors télécharger votre certificat de scolarité, document officiel attestant de votre inscription à Aix-Marseille Université.



Si vous constatez une **erreur dans votre état civil**, adressez un courriel à smpm-scol-masters@univ-amu.fr avec l'objet « **correction certificat de scolarité** » et en fournissant votre **n° étudiant** + une **copie d'une pièce d'identité** en cours de validité + la **description précise de la correction** à apporter. Le Bureau des Masters procédera à la mise à jour de votre dossier dans les meilleurs délais.

Conservez une copie de votre certificat de scolarité. Il pourra vous être demandé pour diverses démarches administratives.

Étape 6 : Carte étudiante AMU

Horaires scolarité – Bureau des Masters :

Jour	Horaires
Lundi	9 h 00 – 11 h 00 / 13 h 00 – 15 h 00
Mardi	9 h 00 – 11 h 00 / 13 h 00 – 15 h 00
Mercredi	9 h 00 – 11 h 00 (<i>fermé l'après-midi</i>)
Jeudi	9 h 00 – 11 h 00 / 13 h 00 – 15 h 00
Vendredi	9 h 00 – 11 h 00 / 13 h 00 – 15 h 00

Lieu :

Service scolarité - Bureau des Masters

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales
27 bd Jean Moulin - 13005 Marseille
[Plans et accès](#)

Selon votre situation, suivez la procédure correspondant à votre profil.

➤ Cas n°1 – Demande d'une carte étudiante (Première demande ou renouvellement en cas de perte, vol ou détérioration)

Uniquement après l'édition de votre certificat de scolarité
carte étudiante directement depuis votre **ENT** en cliquant sur



Vous devrez alors remplir « **le formulaire en ligne** » puis



vous pourrez ensuite effectuer votre demande de
l'icône « Ma carte AMU »

enregistrer la demande :

Une fois votre demande de carte effectuée dans **Ma Carte AMU**, s'il s'agit de votre **première carte AMU celle-ci est transmise automatiquement** au Bureau des Masters pour validation sauf **dans le cas d'un renouvellement où vous devez obligatoirement envoyer un courriel au Bureau des Masters en indiquant votre numéro étudiant** afin de signaler qu'une demande de renouvellement de carte a été effectuée.

Après validation (uniquement possible si le certificat de scolarité est disponible dans votre ENT) par le bureau des Masters, les cartes sont commandées par lot puis fabriquées. Ce processus peut prendre plusieurs jours : la commande n'est donc pas forcément effectuée le jour même où vous faites votre demande.

Important : n'activez pas votre carte avant de l'avoir récupérée.

Même si l'application vous en donne la possibilité, **n'activez pas votre carte tant que vous n'avez pas été informé(e) de sa disponibilité**. Une activation anticipée peut retarder le traitement de votre dossier et la mise à disposition de votre carte.

Lorsque votre carte sera arrivée au Bureau des Masters, son statut sera mis à jour dans **Ma Carte AMU**. Une **date de livraison** apparaîtra, cela signifie que votre carte est disponible et que vous pouvez venir la récupérer.

Le jour du retrait, présentez-vous à la scolarité au bureau des Masters pendant les heures d'ouvertures avec votre **certificat de scolarité** et une **pièce d'identité**.

Si votre carte n'est pas encore activée au moment du retrait, vous pourrez l'activer à ce moment-là.

➤ Cas n°2 – Mise à jour de votre carte étudiante (Vous possédez déjà une carte étudiante AMU).

Dès que votre certificat de scolarité est disponible, **présentez-vous à la scolarité au Bureau des Masters** pendant les heures d'ouvertures **muni de votre carte étudiante + votre certificat de scolarité**.

La vignette de l'année universitaire sera apposée sur votre carte afin de la mettre à jour.

Étape 7 – Procéder à votre inscription pédagogique

Une fois votre **inscription administrative (IA) finalisée**, vous devez procéder à votre **inscription pédagogique (IP)** selon les modalités définies par le **Département des Masters**.

Pour toute information relative à votre **inscription pédagogique**, contactez directement le département des Masters, seul compétent pour l'inscription pédagogique : smpm-dpt-masters@univ-amu.fr

L'inscription est considérée comme définitivement finalisée uniquement après la réalisation de l'inscription pédagogique, selon les modalités définies par le Département des Masters.

Récapitulatif des mails d'assistance

Vous avez un problème concernant :	Contact
L'inscription en ligne	dirfor-assistance@univ- amu.fr
L'activation ENT	dirnum-campus-timone-contact@univ-amu.fr
Candidats en situation de handicap	dvec-bve-mh-campus-timone@univ-amu.fr
Les pièces justificatives	smpm-scol-masters@univ-amu.fr
L'inscription pédagogique	smpm-dpt-masters@univ-amu.fr

AUTORISATION DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Tél : Email :

☐ **majeur** et en capacité de signer ce formulaire en mon nom.

☐ en qualité de père ☐ en qualité de mère ☐ en qualité de représentant légal de mon enfant **mineur** :

Nom : Prénom :

Date de naissance.....

☐ autorise

☐ n'autorise pas

le président d'Aix-Marseille Université ou son représentant

Jardin du Pharo – 58, boulevard Charles Livon – 13284 Marseille Cedex 07

à me/le filmer ou me/le photographier (textes, sons, images) en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne d'Aix-Marseille Université, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- Supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques
- Présence lors d'évènements
- Publicité ayant pour objet la promotion d'Aix-Marseille Université et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...)

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable.

Fait en 1 exemplaire à....., le.....

Signature

Conformément à la réglementation applicable, à savoir le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) (2016/679 du 17 avril 2016) et la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, adressez-vous au DPO d'AMU (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/donnees-personnelles-et-saisine-du-dpo>). »

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SPECIFIQUES AUX ETUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES - LISTE 2

Année 2026-2027

(Pour les étudiants internationaux hors Union Européenne et hors Espace Economique Européen, Suisse, Andorre, Monaco)
(Sworn statement for foreign students from outside the European Union, the European Economic Area, Switzerland, Andorra, Monaco)

Si la copie du titre de séjour vous est réclamée, cette demande a pour objectif de vérifier le cas échéant, le bénéfice d'une exonération des droits différenciés.

Situation	Pièces justificatives à fournir
Etudiant inscrit en France en 2018/2019 - dans un établissement public français d'enseignement supérieur, - dans un Centre de Français Langue Etrangère, - pour préparer un diplôme national ou diplôme d'établissement	Copie d'un justificatif d'inscription administrative en 2018/2019 (carte étudiant, certificat de scolarité, autre document attestant une inscription) si vous n'étiez pas inscrit à amU.
Etudiant inscrit à amU au moins une fois durant les périodes de 2019/20 à 2021/22	Copie d'un justificatif d'inscription administrative durant les périodes de 2019/20 à 2021/22 (certificat de scolarité, autre document attestant une inscription)
Etudiant inscrit à AMU au moins une fois durant les périodes de 2022/23 à 2024/25 et ayant une nationalité extracommunautaire faisant partie de la liste des pays exonérés partiellement par AMU	Copie d'un justificatif d'inscription administrative durant les périodes de 2022/23 à 2024/25 (certificat de scolarité, autre document attestant une inscription)
Membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse	Copie du titre de séjour portant la mention : « carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'UE/EEE/SUISSE » OU « carte de séjour - Directive 2004/38/CE ».
Etudiant Québécois	Copie du passeport canadien en cours de validité (le jour de l'inscription) Copie de la carte d'assurance maladie québécoise
Résident longue durée titulaire d'une carte de résident	Copie du titre de séjour portant la mention « carte de résident » : « carte de résident de longue durée - UE » ou « certificat de résident algérien de 10 ans »
Etudiant mineur descendant direct d'un résident de longue durée ou à charge d'un résident longue durée	Mêmes pièces justificatives que ci-dessus et preuve de rattachement de l'étudiant (extrait d'acte d'état civil ou livret de famille)
Fiscalement domicilié en France Ou rattaché à un foyer fiscal domicilié en France dans les 2 cas depuis au moins 2 ans au 01/01/2026	Copie des 2 avis d'imposition 2024-2025 portant respectivement sur les revenus 2023-2024 (ou avis de situation déclarative) - de l'étudiant - En cas de rattachement joindre en plus la déclaration des revenus du foyer fiscal auquel la personne est rattachée et sur laquelle son état civil doit être mentionnée
Bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire	Copie du titre de séjour portant la mention : « réfugié » ou « protection subsidiaire » / carte de résident portant la mention « réfugié » suivie de la nationalité ou « protection subsidiaire »
Etudiant dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de réfugié	Mêmes pièces justificatives que ci-dessus et preuve de filiation (extrait d'acte de naissance, livret de famille...) ou jugement de tutelle avec traduction française par traducteur assermenté
Etudiant dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire	Mêmes pièces justificatives ci-dessus et preuve de filiation (extrait d'acte de naissance, livret de famille...) ou jugement de tutelle avec traduction française par traducteur assermenté
Bénéficiaire d'une exonération totale ou partielle d'Ambassade	Copie de la décision d'exonération de l'Ambassade
Bénéficiaire d'une bourse du Gouvernement Français (BGF)	Copie de la décision d'attribution de bourse
Bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux (BCS)	Copie de la décision d'attribution de bourse